
Adresse de la société populaire du canton du Bois-d'Oingt (Rhône) qui informe la Convention d'avoir armé et équipé un cavalier jacobin, en annexe de la séance du 9 thermidor an II (27 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton du Bois-d'Oingt (Rhône) qui informe la Convention d'avoir armé et équipé un cavalier jacobin, en annexe de la séance du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 544;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24465_t1_0544_0000_7

Fichier pdf généré le 21/07/2021

valiers jacobins épurés dans son sein dont deux lui ont été offerts et ont reçu leur équipement des sociétés de *Sauveur-Lendelin et Hauteville Louet-sur-l'Ozon*, qui lui sont affiliées.

Citoyens Représentans, les quatre sans-culottes, armés de sabres pris dans notre nouvelle manufacture, brûlent d'exécuter vos décrets contre les satellites des tyrans. mourir pour leur pays, ou revenir vainqueurs, est un serment auquel ils seront fidèles.

Continuez, intrépides Représentans, à bien mériter de la Patrie : Continuez vos sublimes, vos énergiques, vos immortels travaux. La nation française vous bénit ; L'Europe vous admire ; L'univers vous contemple et l'instant n'est pas loin où le réveil des peuples, préparé par votre génie, secondé du courage des français, nous vengera en un instant des trop longs attentats de la Ligue des Brigands Couronnés.

Amour bien sincère, admiration bien sentie, confiance entière, respect, dévouement, reconnaissance, tels sont, pour la Convention Nationale, les sentimens inviolables d'une société qui s'honore de la haine constante des sacrilèges complices des factions liberticides ; fidèle au peuple, elle n'aura pas en vain juré de maintenir de tout son pouvoir le Gouvernement Révolutionnaire qui doit consolider la République en terrassant ses ennemis.

S. et f.

j.-j. COSTIN (*vice-présid.*),

NICOLE (*membre du C. de Corresp.*)

[Mention honorable (1).]

13

[*Le cap^e d'artillerie Quevilly, commd^e le fort Bregançon pour la république, à la Conv. ; fort Bregançon, aux isles d'hyères, 23 prair. II*] (2).

Représentans.

Sur l'éminence du fort Bregançon, j'ai appris, avec la plus forte indignation, que les jours de deux de nos bienflecteurs avoient été en danger, que la scélératresse avoit poursuivi les représentans du peuple Collot-d'herbois et robespierre. Comment ce peut-il faire qu'il existe encore des monstres ennemis de notre chère liberté ? Ces scélérats n'ont-ils pas assouvi leur rage en assassinant nos représentans Lepeltier, Chalier et marat ? qu'ils parlent, ses lâches ! qu'ils se montrent en éviance ! que ceux qui voudroient détruire la convention Nationale viennent au fort Bregançon. La Garnison les y attend pour leur rétaper (*sic*) la moustache et leur faire payer selon les loix le juste tribut que mérite leurs énormes perfidies.

Représentans, par mon organe, la garnison entière du fort vous offre leurs bras républicains ; parlez, je m'archeray à leur tête et, de nos corps, nous formerons un rempart pour votre conservation.

Représentans, restez à votre poste ; propagez notre Liberté ; par vos pénibles travaux, sauvez la

République. vive la montagne. Crève la salle aristocratie. ça va, ça tiendra, ou la mort

QUEVILLY.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

14

[*La Sté Popul. du c^{on} du Bois-d'Oingt à la Conv. ; extrait du p.-v. de la séance du 20 mess., II*] (2).

La société populaire du canton du Bois-d'Oingt, district de Villefranche-sur-Saône, dép^t du Rhône, fait part à la Convention qu'ils viennent d'armer, monter et équiper un cavalier jacobin, auquel ils se sont engagés de faire compter 800 * lorsqu'il sera arrivé à sa destination. Ce cavalier, dit-elle, a juré dans notre sein de se rendre à l'armée qui lui sera indiquée, d'être toujours brave et fidelle à la Patrie, et de se rendre digne de la confiance de cette société

Jean Jury, natif de thiers, département du puy-de-Dôme, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds.2 pouces et demi, cheveux et sourcils chatains, yeux roux, nez épaté, bouche moyenne, menton rond, front élevé, visage rond et basané, déjà présenté à la Société pour le cavalier jacobin qu'elle a arrêtée d'envoyer aux frontières, a été présenté de nouveau, nommé et reçu à l'unanimité et aux applaudissemens généraux. la Société offre ce cavalier jacobin habillé, monté et équipé pour la défense de la liberté, et la destruction des tyrans ; en conséquence, la Société lui a fourni et délivré un habit drap bleu d'uniforme complet avec un chapeau, bottes et souliers, une grande veste et culotte appellés Carmagnolles, chemises, bas et mouchoirs nécessaires pour l'équipement d'un cavalier, plus un cheval âgé de 4 ans, de la taille de 4 pieds 5 pouces et demi, une longue étoile blanche sur le front, salieres un peu ouvertes, toutes crinières, 2 pieds de derrière blanc ainsi que celui du devant du côté du montoir, poil bai brun ; lequel est garni d'une selle et bride avec un filet, fontes garnies de ses pistolets, porte-manteau, et manteau drap bleu, housse et garnitures des fontes même étoffe ; et, pour encourager le zèle du cavalier et exciter son ardeur, la Société lui fera compter la somme de 800 livres lorsqu'il sera arrivé à sa destination.

Jean Jury a juré de se rendre à l'armée de la république qui lui sera indiquée, et d'être fidel à la patrie, brave, et toujours digne de la confiance de la Société (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Mention marginale du 9 thermidor.

(2) C 314, pl. 1256, p. 1.

(3) Certifié conforme au Registre et collationné par nous, président et secrétaires de la Société soussignés. Mérillat (*secrét.*), Durieu (*présid.*), Le Bœuf (*secrét.*).

(4) Mention marginale du 9 thermidor.

(1) *J. Sablier*, n° 1463.

(2) C 314, pl. 1256, p. 2. *J. Fr.*, n° 671.